



SÉMINAIRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE

organisé par

le Centre de recherches juridiques de Grenoble et le Centre de droit pénal de Lyon

LES PERSONNES VULNÉRABLES EN DROIT PÉNAL

21 MARS 2011 : Université Jean Moulin Lyon 3 (Auditorium HUVELIN)

Matinée : La vulnérabilité, le crime et le procès

Référents : X. PIN et F GIRARD

9h30. Allocution d'ouverture

10h- 10h30. Vulnérabilité et victimologie

L'exemple de la vulnérabilité sur Internet
Cyrielle Luc et Zouhair Racheda (Lyon 3)

Discussion

10h45 - 11h00. Pause

11h- 11h30. Vulnérabilité et criminologie

La vulnérabilité de l'auteur et le passage à l'acte
Matthieu Girard et Mamadou Nimaga (Lyon 3)

Discussion

11h30- 12h15. Vulnérabilité des forces de l'ordre

Alexis Semet et Geoffroy Derode (Lyon 3)

Discussion

12h30. Pause déjeuner

Après-midi - La vulnérabilité des victimes en droit pénal

Référents: A-S. CHAVENT-LECLERE et X. PIN

14h-14h30. La vulnérabilité qualifiante : la vulnérabilité de la victime, condition préalable de l'infraction

Sarah Bernard et Pauline Fautré (Lyon 3)

Discussion

15h30- 16h00. La vulnérabilité qualifiante : la vulnérabilité de la victime, élément constitutif de l'infraction

Claire Maffey, Marion Minssen et Anne-Lise Ourmière (Grenoble 2)

16h-16h30. La vulnérabilité aggravante : La vulnérabilité explicite ou implicite, circonstance aggravante

Israa Mohamed et Salma Saad (Lyon 3)

Discussion

28 MARS 2011 : Université Pierre Mendès-France (Grenoble, salle H2)